

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU DOUBS

Association régie par la Loi du 1^{er} Juillet 1901 déclarée à la Préfecture du Doubs sous le n° 8598
Inscrit à la Fédération Française de Tir sous le n° 84665/2325400

M. Daniel BRUN
Président du Comité Départemental
du Tir du Doubs
14 rue de la Louvière
25300 VUILLECIN
☎ ☎. 03 81 39 47 64
Email : daniel.brun5@orange.fr

CRITERIUM DEPARTEMENTAL D'HIVER 10 METRES – CARABINE ET PISTOLET

Messieurs les Présidents,

Le règlement du critérium 10 mètres 2012/2013, étant le même que la saison 2011/2012, je vous indique ci-dessous les dates et lieux des 6 tours prévus pour le Doubs Sud.

Il est entendu que chaque Société devra prendre contact directement avec la Société organisatrice dans la semaine précédant l'épreuve pour fixer les dates et heures de passage au planning.

1^{er} tour : ORNANS – du 8 au 13 Octobre 2012
Responsable : José CASTANHEIRA – Tél. : 03 81 62 11 23
2^{ème} tour : GRAND COMBE – du 22 au 27 Octobre 2012
Responsable : Jean Pierre MAMET - Tél. : 03 81 67 10 03
3^{ème} tour : PONTARLIER – du 10 novembre au 16 Novembre 2012
Responsable : Daniel BRUN – Tél : 03 81 39 47 64
4^{ème} tour : BESANCON – du 03 au 08 décembre 2012
Responsable : Pierre VIVIER – Tél. : 06 81 09 50 46
5^{ème} tour : VALDAHON – du 14 au 19 janvier 2013
Responsable : Patrick CONTINI – Tél : 03 81 56 28 58
6^{ème} tour : ORNANS – du 28/01 au 2 Février 2013
Responsable : José CASTANHEIRA – Tél. : 03 81 62 11 23

Tarif : 5 €

LES RESULTATS SERONT ENVOYES A :

- Daniel BRUN – 14 rue De la Louvière – 25300 VUILLECIN.
Email : daniel.brun5@orange.fr

**LES CHEQUES AINSI QUE LES RESULTATS DEVRONT ETRE ENVOYES DIRECTEMENT AU NOUVEAU
TRESORIER DU CD 25. L'IDENTITE VOUS SERA COMMUNIQUER APRES L'ASSEMBLEE GENERALE**

Soyez nombreux à participer.

Le Doubs Sud organisera un critérium sur 3 tirs au pistolet vitesse et standard. Merci de vous inscrire pour pouvoir mettre en place cette compétition.

Siege Social : Domicile du Président